



MAIRIE de SAINT-PERN

3, rue de la Mairie  
35190 SAINT-PERN

COMMUNE DE SAINT-PERN

**MODIFICATION SIMPLIFIÉE n° 02 du PLU :  
modalités de mise à disposition du dossier au public**

**AVIS**

Par délibération en date du 03 avril 2025, le Conseil Municipal de Saint-Pern a décidé de mettre à disposition pendant une durée d' un mois, du 05 mai 2025 au 05 juin 2025, le dossier de modification n° 02 du PLU pour une modification des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Les modalités de concertation avec la population sont les suivantes :

- affichage de la présente délibération en mairie
- information du public par affichage en mairie, sur le site internet et la feuille infos communale
- mise à disposition d'un registre spécifique en mairie servant à recueillir les remarques et observations aux horaires d'ouverture : le lundi, jeudi et vendredi de 9 H 30 à 12 H 30 et le mardi de 13 H 15 à 18 H00.

Mme MH FRÉNOY,  
La Maire

